

Shanks Group plc

Déclaration de politique en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE)

Présentation

Avec des sites aux Pays-Bas, en Belgique, au Royaume-Uni, en France et au Canada, le Groupe Shanks est le plus important prestataire de services européen, indépendant et coté en bourse dans le secteur du traitement des déchets. Nous offrons des solutions durables en matière de déchets et d'obligations environnementales. Shanks possède plus de 100 sites, où 8 millions de tonnes de déchets sont traités annuellement. Plus de 70 % sont recyclés ou réutilisés. Les activités du Groupe Shanks couvrent de nombreux domaines : le traitement biomécanique, la fermentation anaérobie, le recyclage, la collecte des déchets, ... Shanks s'est fixé un objectif explicite : « **Poursuivre le développement de notre infrastructure afin de soutenir le traitement durable des déchets et la transformation des déchets en énergies renouvelables** ».

La RSE pour valeur clé

La gestion des déchets et des matières premières est une branche industrielle en forte évolution, régie par une réglementation et des objectifs visant à protéger l'environnement et à réduire l'utilisation de processus de traitement des déchets archaïques, peu durables. Le secteur se caractérise par l'évolution rapide des nouvelles technologies et la diversification, à savoir un grand nombre de nouveaux acteurs et de petites entreprises qui rivalisent avec de plus grands groupes, bien établis. Cette branche industrielle :

- ✓ Peut avoir un effet direct, réel et significatif sur l'environnement, tant au sens positif que négatif, et constitue un risque potentiel pour la sécurité, la santé et le bien être
- ✓ Exige des collaborateurs hautement compétents et motivés
- ✓ A une vocation opérationnelle, change et évolue rapidement et est fortement concurrentiel
- ✓ Peut influencer tant négativement que positivement la durabilité de toute la société

Shanks possède une expérience de 50 années dans la collecte et le traitement des déchets et connaît bien le marché sur lequel il est actif, avec ses défis et ses risques. Le Groupe Shanks a la conviction que seules les sociétés qui assument leur responsabilité sociétale et éthique peuvent également être durables et croître à long terme. Nous sommes en outre convaincus que cet objectif de durabilité contribue à notre réussite commerciale et ne constitue en rien un frein. Cette déclaration explique, dans ses grandes lignes, la vision de Shanks de la responsabilité sociétale d'entreprise, son organisation et énumère les normes et principes majeurs qui s'appliquent à toutes les entreprises Shanks.

Organisation, reporting, communication et objectifs

Le Groupe Shanks se compose de trois grandes divisions opérationnelles : Shanks Belgique (BE), Shanks Pays-Bas (NL) et Shanks Royaume Uni (UK). Les autres entreprises Shanks, notamment au Canada et en France, sont dirigées par l'une de ces trois divisions.

La prise de décisions et la responsabilité finale relèvent du *Shanks Group Executive Committee*, qui fait rapport au *Shanks Group Board* (Conseil d'administration) par l'intermédiaire du *Group Chief Executive*. Le *Shanks Group Executive Committee* est constitué du *Group Chief Executive*, du directeur financier et des directeurs généraux des trois divisions, Shanks Pays-Bas, Belgique et Royaume Uni. Shanks a désigné un *Group Corporate Responsibility (CR) Committee* qui fait directement rapport à cet *Executive Committee* et au sein duquel siègent des hauts représentants des entreprises Shanks. La mission de ce *Group CR Committee* est de :

- ✓ Conseiller le *Shanks Group Executive Committee* au niveau de la politique de RSE et des normes, meilleures pratiques, systèmes de gestion, risques et autres matières apparentées qui y sont liés.
- ✓ Mener des projets, études et autres tâches relatifs à la RSE et à des sujets similaires à l'initiative du *Group Executive Committee*
- ✓ Soumettre des objectifs et choix de politique en matière de RSE pour approbation à Shanks
- ✓ Garantir que le reporting des performances et sujets liés à la RSE, tant au sein du Groupe Shanks qu'à l'extérieur, sont en adéquation avec l'organisation Shanks, avec les risques que court l'entreprise, avec ses activités et avec les attentes des parties intéressées
- ✓ Contribuer à propager le message et la culture de la RSE à travers l'ensemble du Groupe Shanks dans le but de mieux ancrer les principes de durabilité et de RSE dans la pratique quotidienne de chacune des entreprises

Le schéma suivant représente l'organisation en matière de RSE et les interactions entre les différents acteurs :



L'étude des questions liées à la RSE et le rapport formel des performances de RSE s'effectuent :

- ✓ **Mensuellement** : Comités de direction des différentes entreprises, le *Shanks Group Board* et l'*Executive Committee*
- ✓ **Annuellement** : *Shanks Group Board* et par le biais d'un rapport de durabilité rendu public
- ✓ **Ad hoc** : en cas de nécessité suite à des problèmes ou questions spécifiques, au niveau habilité au sein de Shanks

Les objectifs de RSE sont établis annuellement, en concertation entre le *Shanks Group Executive Committee* et le *Group CR Committee*. Ces objectifs sont rendus publics et publiés dans le rapport annuel de durabilité. A son niveau, chaque entreprise Shanks est censée appliquer un système de gestion en adéquation avec ses propres activités, permettant de formuler, de définir et de contrôler ses objectifs de RSE.

Responsabilité

Chaque entreprise Shanks doit garantir l'application de bonnes pratiques de RSE, démontrables par des actions et des attitudes :

- ✓ Le Group CEO et les directeurs généraux des trois divisions occupent un rôle dirigeant à ce niveau et ont la responsabilité de transmettre la RSE comme valeur clé. Leur tâche est de veiller à ce que la stratégie au niveau du Groupe Shanks et au niveau des entreprises n'entre pas en conflit avec les normes et valeurs de RSE.
- ✓ Les directeurs d'entreprise et les cadres supérieurs ont la responsabilité de mettre à disposition des ressources et de dresser un cadre pour stimuler la RSE et le comportement éthique par le biais du leadership, de la budgétisation, de la gestion du changement, d'une implication visible, d'une vision et de la définition d'objectifs.
- ✓ Le *Shanks Group CR Committee* a la responsabilité de conseiller, contrôler et faire rapport en matière de RSE et, si nécessaire, de signaler les mauvaises performances à ce niveau à l'*Executive Committee*.
- ✓ Tous les managers ont une responsabilité majeure en matière de RSE et de principes éthiques. Ils veillent à ce que les collaborateurs se comportent selon les normes et les valeurs prônées par Shanks. Cela se traduit dans les actes du manager : aucun manager ne peut autoriser ou tolérer des pratiques médiocres ou contraires à l'éthique.
- ✓ Tous les collaborateurs Shanks sont responsables de leur comportement quotidien, qui doit être à la hauteur des normes et valeurs de Shanks en matière de responsabilité sociétale et éthique.

Principe et normes de politique

Cette politique du Groupe Shanks est formulée de manière à tenir compte des risques majeurs encourus au niveau du groupe et des attentes des parties intéressées à ce même niveau. Des directives pertinentes ont été utilisées pour établir cette politique, pour autant qu'elles s'appliquent à la collecte et au traitement des déchets et à la gestion des matières premières. Cette politique n'a pas pour but de répondre aux questions, risques et besoins locaux des parties intéressées auxquels chaque entreprise Shanks est confrontée.

Les entreprises Shanks sont censées développer leurs propres politique et normes, ciblées sur les exigences et besoins particuliers des acteurs locaux, en tenant compte des législations nationales et locales et en conformité avec ce document de politique générale. Afin de donner un contenu à cette politique d'entreprise, Shanks met à disposition des instruments sous la forme des principes éthiques et de RSE formulés ci-dessous, qui valent pour toutes les entreprises Shanks, quel que soit le pays où elles sont actives. Les entreprises Shanks sont censées intégrer ces principes dans leurs propres politique, systèmes de gestion, processus et culture d'entreprise.

Environnement

En tant que prestataire de services dans le domaine du traitement et du recyclage des déchets, l'environnement est au cœur de notre métier. Shanks traite les déchets produits par la société. Lorsque la pratique le permet, nous les transformons en matières secondaires, par le biais du recyclage ou de la réutilisation, afin que la société puisse à nouveau les exploiter. L'un des objectifs stratégiques de Shanks est de : « Poursuivre le développement de notre infrastructure afin de soutenir le traitement des déchets durable et la transformation des déchets en énergies renouvelables. » Shanks souhaite traduire cette stratégie en actions concrètes et place la barre haute en matière d'objectifs environnementaux. Pour y parvenir et maintenir un niveau élevé de gestion environnementale, chaque entreprise Shanks est censée :

- ✓ Garantir que l'environnement est une priorité dans toutes les activités qui sont déployées et dans tous les aspects du processus : de la conception et la gestion quotidienne jusqu'à l'évacuation des appareils, installations et infrastructure
- ✓ Prendre la législation et la réglementation environnementales pour point de départ de toute activité
- ✓ Disposer de normes environnementales, d'une politique environnementale et d'un système de gestion environnementale (vérifié en externe), ciblés sur le respect de la législation, des meilleures pratiques et du développement durable
- ✓ Veiller à avoir accès à des conseils environnementaux adéquats, dont elles tiennent compte
- ✓ Soumettre régulièrement leurs activités et processus d'entreprise à des analyses de risque environnemental et d'effet environnemental
- ✓ Désigner clairement et à chaque niveau des responsables environnement
- ✓ Mesurer, évaluer et contrôler les performances environnementales et faire rapport d'indicateurs critiques
- ✓ Collaborer avec les autorités compétentes en matière d'environnement afin de satisfaire aux normes susmentionnées

Collaborateurs, bien-être et droits de l'Homme

Les conditions de travail et les droits de l'homme sont au cœur des préoccupations de Shanks. Au niveau le plus basique, il s'agit du bien-être des collaborateurs et Shanks a toujours été conscient qu'il était actif dans un secteur potentiellement à risques. Au niveau un peu plus complexe, la communication, la dignité, la diversité et la culture contribuent au bien-être des collaborateurs et au respect des droits de l'Homme.

Afin de garantir la santé, la sécurité et le bien-être de nos collaborateurs, les entreprises Shanks sont censées :

- ✓ Garantir que le bien-être, la sécurité et la santé sont des priorités dans toutes les activités qui sont déployées et dans tous les aspects du processus : de la conception et la gestion quotidienne jusqu'à l'évacuation des appareils, installations et infrastructure
- ✓ Prendre la législation et la réglementation en matière de bien-être, de sécurité et de santé pour point de départ de toute activité
- ✓ Disposer de normes, d'une politique et de systèmes de gestion efficaces en matière de bien-être, de sécurité et de santé
- ✓ Soumettre régulièrement les activités et processus d'entreprise à une analyse des risques
- ✓ Attribuer clairement et à chaque niveau la responsabilité en matière de bien-être, sécurité et santé
- ✓ Veiller à avoir accès à des conseils spécialisés en matière de bien-être, sécurité et santé et tenir compte de ces conseils
- ✓ Mesurer, évaluer et contrôler les performances et faire rapport d'indicateurs critiques
- ✓ Collaborer avec les autorités compétentes en matière de bien-être, sécurité et santé afin de satisfaire aux normes susmentionnées

Dans le contexte plus vaste du droit du travail et des droits de l'Homme, les entreprises Shanks sont censées :

- ✓ Veiller à ce que la dignité et le respect fassent partie intégrante des pratiques de travail et de la culture d'entreprise
- ✓ Respecter les droits de l'Homme et les droits de l'enfant en n'engageant aucun collaborateur de moins de 16 ans et en tenant compte des droits d'autres jeunes par rapport au type d'activités qu'ils doivent effectuer

- ✓ Traiter honnêtement et correctement les collaborateurs et respecter les droits individuels et collectifs
- ✓ Garantir l'égalité des chances, stimuler la diversité au travail et veiller à ce que des collaborateurs talentueux soient engagés et reconnus pour leur talent, puissent s'épanouir et soient employés de manière optimale
- ✓ Maintenir des pratiques de travail et une culture d'entreprise ne laissant pas de place à la discrimination et au harcèlement
- ✓ Veiller à ce que les collaborateurs soient compétents et qualifiés pour le travail qu'ils effectuent
- ✓ Disposer de structures de concertation et de communication pour augmenter l'implication des travailleurs, en incluant les syndicats, conseils d'entreprise et autres organisations des travailleurs
- ✓ Disposer de procédures claires pour les plaintes et mesures disciplinaires, avec la possibilité de se faire conseiller pour leur application honnête et cohérente
- ✓ Adhérer aux fondements de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et respecter la législation et la réglementation locales

Implication sociale

Au sein de la société, les entreprises de traitement des déchets et résidus ne jouissent pas d'une grande popularité, bien qu'elles soient acceptées comme une nécessité voire vues positivement dans certains cas. Communiquer efficacement avec les niveaux local et national de la société et stimuler leur implication sont dès lors des facteurs cruciaux. En outre, Shanks est conscient de la contribution positive que nous pouvons apporter au développement de pratiques durables. Toutes les entreprises Shanks sont censées :

- ✓ Engager un dialogue constructif avec les communautés locales et autres représentants de la société afin de trouver un équilibre entre leurs besoins et ceux de l'entreprise et ainsi parvenir à des solutions qui profitent aux deux parties
- ✓ Mener une politique "portes ouvertes" sur tous les sites opérationnels
- ✓ Lorsque d'application, collaborer avec les communautés et organisations adéquates pour développer les aptitudes, offrir des formations et stimuler l'échange des connaissances
- ✓ Lorsque d'application, encourager les collaborateurs à être actifs dans leur communauté et leurs organisations sociales
- ✓ Respecter en tout temps les traditions culturelles et religieuses et faire apparaître leur implication en s'investissant dans les activités éducatives et sociales
- ✓ Réagir immédiatement aux demandes et remarques et fournir des informations et un feedback pertinents sur les processus et activités d'entreprise

Clients et consommateurs

Dans la plupart des cas, les entreprises de recyclage et de traitement des déchets fournissent davantage de services environnementaux que de produits de consommation traditionnels. Néanmoins, Shanks doit également collaborer étroitement avec ses clients et consommateurs afin de fournir des services de qualité qui soient sûrs, écologiques et durables et qui offrent un bon rapport qualité/prix. Toutes les entreprises Shanks sont dès lors censées :

- ✓ Communiquer régulièrement avec les clients et consommateurs et écouter leur avis
- ✓ Discuter avec les clients et consommateurs de leurs préoccupations, obligations et responsabilités en matière d'environnement, de durabilité, de santé et de sécurité
- ✓ Répondre aux besoins futurs des clients en visant l'innovation, le traitement et le recyclage durables des déchets, les meilleures pratiques et un bon rapport qualité/prix

- ✓ Réagir immédiatement au feed-back des clients et agir directement afin d'améliorer leurs performances
- ✓ Veiller à ce que la prestation de services soit soutenue par l'expertise commerciale, environnementale et technologique
- ✓ Collaborer avec les clients afin de créer une valeur ajoutée et les encourager à s'orienter davantage vers des techniques de recyclage et de traitement des déchets durables

Actionnaires

Shanks se fixe pour objectif d'offrir une valeur durable et à long terme à ses actionnaires. Afin d'y parvenir, Shanks veillera à :

- ✓ Protéger les investissements des actionnaires, gérer les risques financiers et non financiers de manière responsable et utiliser les ressources de manière réfléchie
- ✓ Informer les actionnaires de tous les aspects qui sont importants pour se représenter correctement les perspectives d'avenir de la société
- ✓ Faire publiquement rapport en matière de RSE et participer aux initiatives pertinentes qui assurent les actionnaires du fait que Shanks accorde une attention toute particulière à la responsabilité sociétale et aux principes éthiques

Un maillon de la chaîne

Shanks vise à obtenir les meilleurs produits, services et rapport qualité/prix de tous ses fournisseurs et sous-traitants. Toutes les entreprises Shanks sont censées :

- ✓ Encourager leurs fournisseurs et sous-traitants à appliquer les mêmes principes de RSE que Shanks
- ✓ Le cas échéant, évaluer de manière critique les fournisseurs et sous-traitants
- ✓ Communiquer régulièrement afin de garantir la réponse aux besoins permanents et changeants
- ✓ Exiger que les fournisseurs et sous-traitants traitent directement les éventuelles plaintes quant à leurs performances et prennent des mesures afin d'améliorer leurs prestations futures
- ✓ Effectuer les paiements conformément aux accords contractuels pour les produits et services qui répondent aux exigences posées.

Ethique d'entreprise

Le secteur du recyclage et du traitement des déchets est un secteur en évolution rapide, qui subit la forte pression d'un grand besoin en continuité opérationnelle. Shanks a toutefois la conviction que la réussite durable à long terme n'est à la portée que des organisations qui entreprennent de façon éthique, légale et intègre et qui appliquent des pratiques d'entreprise honnêtes. Toutes les entreprises Shanks sont dès lors censées :

- ✓ Veiller à ce que leurs pratiques d'entreprise répondent aux directives, législation et réglementation pertinentes
- ✓ Traiter toutes les parties intéressées comme nous aimons l'être nous-mêmes
- ✓ Veiller à ce que les décisions soient prises par des personnes habilitées, compétentes, qualifiées et responsables
- ✓ Agir, travailler et faire concurrence de manière honnête, dans le cadre de la législation en vigueur en matière de concurrence et ne jamais bénéficier ou conclure de contrats par un comportement illégal ou immoral

- ✓ Dresser un rapport complet, précis, correct et ponctuel de ses résultats financiers
- ✓ Ne pas tolérer qu'un collaborateur ou représentant de l'entreprise offre, accepte ou évoque la moindre forme de dessous de table ou toute autre forme de corruption et respecter les normes telles que la directive anti-corruption de l'OCDE
- ✓ Tenir compte des effets sociétaux, éthiques, environnementaux et sur la santé publique de leurs activités d'entreprise
- ✓ Ne pas effectuer de paiements à des parties, organisations ou représentants politiques
- ✓ Mesurer, évaluer et contrôler leurs performances sur la base de ces principes

Feed-back

Shanks apprécie recevoir un feed-back sur ses performances par rapport à ses aspirations, sa politique et ses normes. Shanks est ouvert tant aux critiques positives que négatives formulées par les parties intéressées internes et externes. Souvent, le feed-back est plus profitable lorsqu'il est donné au niveau local, à la source, où l'on peut trouver plus efficacement des solutions et réagir aux préoccupations. Si toutefois des parties intéressées ont l'impression que l'on ne les écoute pas au niveau local et que les valeurs et principes décrits ci-dessus ne sont pas respectés, elles peuvent s'adresser directement au Groupe Shanks :

- ✓ Par le biais du lien "contact us" sur le site Internet du groupe (www.shanksplc.co.uk)
- ✓ Ou en contactant l'un des membres du *Shanks Group Corporate Responsibility Committee*

Tous les commentaires et réactions seront naturellement traités dans la plus grande confidentialité.

Contrôle

Les entreprises Shanks sont censées utiliser des systèmes adéquats et appropriés pour contrôler leurs performances de RSE. Les résultats de routine de ce contrôle seront communiqués comme décrit ci-dessus au niveau adéquat au sein de Shanks ainsi qu'en externe. S'il est toutefois question de problèmes de performances de RSE (ou apparentées) au sein d'une entreprise particulière, le *Shanks Group CR Committee* mènera les études nécessaires, au nom du *Group Executive Committee*, et fera directement rapport des résultats au *Shanks Group Executive Committee*.

L'une des activités de routine du *Shanks Group CR Committee* consiste à visiter certains sites ou entreprises Shanks de manière aléatoire. Durant ces visites d'entreprise :

- ✓ Les performances de l'entreprise/du site et la politique de RSE formulée par l'entreprise sont évaluées sur la base d'une sélection des normes et valeurs susmentionnées
- ✓ Les collaborateurs responsables au sein de l'entreprise/du site présentent leur vision et leur approche des normes et valeurs sélectionnées par le *CR Committee*, et expliquent comment ils les ont traduits dans la pratique
- ✓ Tous les résultats significatifs et recommandations découlant de ces activités de contrôle sont abordés avec le *Shanks Group Executive Committee*

T W Drury
Group Chief Executive (Directeur Général)
Shanks Group plc